



Procès verbal

Bureau Directeur du 4 mars 2011

Présents : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude, JACQUET Michel, GARCIA François.

Excusés : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, COSTANTINI Daniel, BANA Philippe.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 11 h au siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur adopte le PV du 4 février 2011.

A la demande de Dominique PERNELET, Présidente de la Commission Nationale de Discipline, le Bureau Directeur valide la nomination de Philippe MELSCOET, actuel membre de la CND comme représentant de la FFHB chargé de l'instruction des dossiers disciplinaires en application de l'article 11.1 du règlement disciplinaire fédéral.

En outre, le Bureau Directeur prend acte de la démission de Didier SERPE de ses fonctions de membre de la CND et de chargé d'instruction.

Le Bureau Directeur valide, sur proposition de Michel PERSIAUX, Président du Jury d'appel, la désignation d'Odile MARCET comme membre du Jury d'appel – section droit commun, en application des articles 2.5.a du règlement disciplinaire fédéral et 3.3 du règlement de l'examen des réclamations et litiges.

Le Bureau Directeur est saisi d'un courrier adressé au Président de la FFHB par Laurent REVERET au nom des arbitres du groupe G1, sur l'application, dans ses clauses relatives à l'arbitrage, de la convention conclue entre la FFHB et la LNH pour les saisons 2010/11 et 2011/12. Ce courrier fait l'objet d'un échange entre les membres du Bureau Directeur et de certaines demandes d'explications par rapport au calendrier de mise en place de la Convention. A la suite de ces échanges, Jean-Paul DEMETZ, représentant de la FFHB au Comité Directeur de la LNH, est chargé de connaître l'avis de LNH et des clubs professionnels sur la teneur de ce courrier. Le Conseil d'Administration, qui se réunira cet après-midi, précisera les autres démarches à effectuer pour répondre à ce courrier en tenant compte de la réponse du Président déjà apportée par un courrier précédent.

Suite à la demande de Stéphane PILLAUD relative à la réalisation d'un livre sur le parcours de l'équipe de France au dernier Mondial, visant à une pré-réservation par la FFHB de 2 000 exemplaires et proposant la commercialisation de pages de publicité à destination des partenaires de la FFHB, le Bureau Directeur émet un avis défavorable compte tenu du manque de précisions de la demande actuelle.

Le Bureau Directeur donne un avis favorable à la demande de la société GERFLOR concernant la réalisation des bâches de ses camions pour y présenter un visuel célébrant le titre de champion du monde 2011 des experts.

Le Bureau Directeur est informé de la teneur des 3 dossiers reçus (AXA, COVEA-MMA et GRAS SAVOIE) dans le cadre de l'appel à candidatures « assurance » et des réponses apportées par les candidats lors d'auditions, avec les courtiers respectifs, programmées ces derniers jours. Ces entretiens ont permis de préciser les procédures, les divers éléments de sinistralité, les expériences de chaque compagnie, la somme globale et l'évaluation des tarifs par catégorie qui pourraient en découler. La commission d'appel d'offres de la FFHB déterminera, à partir des éléments en possession de la FFHB, le dossier qui sera présenté à l'Assemblée Générale de Reims.

Après avoir fait un tour de table et entendu les différents avis, le Bureau Directeur proposera que pour les finales des Coupes de France, le tarif de 10 €, déjà retenu pour les supporters, soit appliqué aux licenciés des ligues porteuses de projets sur cet évènement. La question sera définitivement soumise au Conseil d'Administration.

Michel JACQUET présente la situation des ressources humaines fédérales. Il annonce le recrutement d'Aurélia PILET en qualité de chargée de mission communication à compter du 15 mars avec notamment des missions sur la LFH. Il précise la mise en place d'un avenant au contrat de travail de Georgine DELPLANQUE pour assurer des missions complémentaires d'assistante de direction.

Brigitte VILLEPREUX présente le bilan des propositions des Ligues sur les projets liés à la coupe de France et aux projets territoriaux. A ce jour 14 ligues ont répondu et d'autres se sont engagées à le finaliser en début de semaine ou l'ont transmise par courrier postal. L'estimation permet d'envisager de 5 à 6 000 spectateurs supplémentaires à partir des projets proposés.

Le Bureau Directeur étudie le dossier de demande de prêt sur le Fond d'Investissement Fédéral et de caution solidaire demandée par la Ligue des Pays de la Loire pour l'acquisition d'un local à usage administratif pour le siège de cette ligue. L'avis favorable de la commission des finances avait été donné. Le Bureau Directeur émet un avis favorable mais souhaite que le bilan 2010, puisse être joint à ce dossier, en complément du bilan 2009.

Le Bureau Directeur, en l'absence de Joël DELPLANQUE, reçoit Olivier KRUMBHOLZ, entraîneur de l'équipe de France féminine. Olivier présente la situation actuelle à la fois du collectif dont il a la responsabilité, sa vision de sport d'élite féminin sur le plan national et les perspectives nécessaires pour améliorer à plus long terme les performances de cette équipe. Cette intervention, après quelques échanges, permet aux membres du Bureau Directeur de connaître l'opinion de l'entraîneur de l'équipe de France A féminine sur certains dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13 h 50.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général